

Baho Infos



Bulletin d'informations municipales et associatives

AVRIL 2021 - N° 139

www.baho.fr



Au cœur du village

«J'❤ **BAHO**, je garde ma ville **PROPRE** !»

1^{er} Concours des « maisons, balcons et jardins fleuris »

Voilà un projet qui devrait redonner de l'attrait à la vie légèrement morne de ces derniers temps : **un concours de maisons et jardins fleuris** organisé par la mairie avec l'implication de la commission environnement ouvert à tous les habitants de la commune, propriétaires ou locataires.

Ce concours sera doté de nombreux lots, il va permettre de récompenser les actions menées par les bahotencs en matière de fleurissement, d'embellissement de la commune et d'amélioration du cadre de vie.

La participation au concours est gratuite, l'inscription étant elle obligatoire **avant le 28 mai au soir** pour y participer.

Les personnes qui désirent participer à ce concours doivent retourner en Mairie le bulletin d'inscription ci-dessous où un règlement leur sera retourné (téléchargement sur le site de la commune dès qu'il sera rétabli)

Deux catégories sont définies : **catégorie 1** : les jardins visibles du domaine public et **catégorie 2** : les façades (balcons, terrasses, fenêtres, murs) visibles du domaine public également.

Un jury sera composé de M. le Maire qui en sera le Président, les adjoints, les membres de la commission environnement ainsi que du professionnel de l'horticulture représenté par M. Bertrand CLAUZON, pépiniériste sur la commune.

Le jury procédera **avant le 15 juillet 2021**, à l'évaluation du fleurissement des jardins et balcons en se déplaçant chez chacun des participants qui se seront inscrits.

Personne ne sera informé à l'avance de la date de passage du jury.

Les participants autorisent la ville à utiliser sur tous les supports de communication municipaux, les photos prises dans le cadre de ce concours y compris celles prises lors de la remise des prix.

Pour ce 1^{er} concours des jardins et maisons fleuris nous vous espérons nombreux à vous inscrire.

CONCOURS MAISONS / JARDINS / BALCONS FLEURIS 2021

Bulletin d'Inscription à retourner en MAIRIE

(Règlement sur www.baho.fr lorsque le site sera rétabli ou à retirer en Mairie)

Nom : Prénom.....

Adresse :

Tél : Portable : Mail :

CATEGORIES : Rayer la mention inutile

- ◆ Les balcons, façades (résidences, immeubles, maisons)
- ◆ Les jardins fleuris (maisons)

SOMMAIRE

P1 - J'aime BAHO

P2 - P3 - Compte-rendu C.M.

P4 - P5 - Permis de végétaliser

P6 - La crèche
- Ensemble pour un nouveau Baho

P7 - Vaccinations
- Zone bleue
- 5G

P8 - Naatangué

P9 - Vélo club
- Bao Cultural
- Aire Nou

P10 - Baho Rétro

P11 - Baho Rétro
- Baho Pézilla

P12 - Tennis Club

AGENDA

Suite à l'incendie du 10 mars dernier, dans les locaux de l'entreprise OVHcloud à STRASBOURG, le site INTERNET de la commune n'a pas encore retrouvé toutes ses fonctionnalités.

Nous espérons une remise en service dans les prochains jours.

Mairie de Baho : Tél. : 04 68 92 20 61 - Courriel : mairie.baho@wanadoo.fr
Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h - Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h - Samedi de 9h à 12h

Retrouvez votre Baho Infos en couleur sur le site officiel www.baho.fr

ILLIWAP



Mairie Baho

Nombre de membres en exercice: 23 L'an deux mille vingt et un le 17 mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrick GOT

Présents : 21 **Sont présents:** Patrick GOT, Jeanne OUROS, Gérard SOLÉ, Bruno ANIEN, Catalina BERIOT, Paul GRAND, Jean Philippe HIDALGO, Alain SERRAT, Catherine PORTAS, Chantal BENOIT, Christine TIGNOL, Stéphan GYBELY, Jean François VORMS, Olivia FORNOUS NOYÉ, Stéphanie DA CUNHA E SILVA, Nicolas BARDETIS, Roger DUCASSY, Jérôme ROFES, Mélanie IGLESIAS, Johanna MARIN

Votants: 23 **Représentés:** Isabelle MINGORANCE par Jeanne OUROS, Raphaël ROS par Patrick GOT

Secrétaire de séance : Bruno ANIEN

Approbation du compte rendu de la séance du 3 mars 2021 :

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

Objet : Approbation du compte administratif 2020 (Budget principal, CCAS)

Le Conseil Municipal de la Commune de BAHO, réuni sous la présidence de Mme Jeanne OUROS, Adjointe au Maire, après que le Maire eut quitté la salle, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2020, dressé par M. Patrick GOT, Maire.

1/ Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif de l'année 2020, autant pour le budget principal de la Commune que pour le compte annexe du CCAS.

Budget principal

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultat définitif	436 180.39			1 051 298.26		615 117.87

CCAS

	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent	Déficit	Excédent
Résultat définitif				267.58		267.58

2/ Constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du Compte de Gestion, relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Le Conseil ouï l'exposé de la Présidente et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

- * **D'APPROUVER** la présentation du Compte Administratif 2020, autant pour le budget principal de la Commune que pour le compte annexe du CCAS.
- * **DE RECONNAITRE** la sincérité des comptes
- * **D'ARRETER** les résultats définitifs tels que présentés dans le compte administratif 2020.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Approbation du compte de gestion 2020 (Budget principal et CCAS)

Le Conseil Municipal de la Commune de BAHO, Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2020, et le budget annexe du CCAS. Les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur municipal accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2020 tant du budget principal que du budget annexe du CCAS. Après s'être assuré que le receveur municipal a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures. Considérant que toutes les dépenses et recettes sont justifiées.

1/ Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2020.

2/ Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et du budget annexe du CCAS.

3/ Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

* **DECLARE** à l'unanimité,

Que le compte de gestion du budget principal et du budget annexe du CCAS dressés pour l'exercice 2020 par le receveur municipal visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice

Le Conseil Municipal :

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2020, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2020.

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2019	Virement de la SF	Résultat de l'exercice 2020	Restes à réaliser	A prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	-71 521.00		-364 659.39		-436 180.39
FONCT	989.43	-71 521.00	+521 829.83	0.00	+ 1 051 298.26

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat comme suit :

Excédent global cumulé au 31/12/2020	1 051 298.26
Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement et exécution du virement prévu au B.P. (1068)	-436 180.39
Affectation du solde disponible à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	615 117.87

Le conseil Municipal, oui l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* **D'APPROUVER** l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice telle que présentée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Vote du Budget Primitif 2021 : budget principal et centre communal d'action sociale

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le budget primitif de l'année 2021 élaboré pour le budget principal de la commune et le budget annexe du CCAS :

Budget principal

Section de fonctionnement			
Dépenses :	3 155 000.00	Recettes :	3 155 000.00
Section d'investissement			
Dépenses :	3 260 000.00	Recettes :	3 260 000.00

C.C.A.S.

Section de fonctionnement			
Dépenses :	30 090.00	Recettes :	30 090.00

Le Conseil Municipal oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

* **D'ADOPTER** le budget primitif 2021 du budget principal ainsi que du budget annexe du CCAS

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales 2020

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de fixer les taux d'imposition pour l'année 2021 des taxes directes locales. La commune n'ayant plus à délibérer sur la taxe d'habitation

A savoir :

Taxe foncière (bâti) : 16.50% (sans augmentation)

Taxe foncière (non bâti) : 44.00% (sans augmentation)

Le Conseil Municipal oui l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité

* **D'ADOPTER**, les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2021, tels que proposés ci-dessus

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

OBJET : Autorisation donnée au Maire de lancer la consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau bâtiment pour le stade municipal.

M. le Maire rappelle à l'assemblée que la municipalité a décidé de lancer la réalisation d'un nouveau bâtiment pour le stade municipal. Ce complexe comprendra notamment des vestiaires, des salles pour les associations sportives, un lieu de convivialité, une tribune de 200 places environ mais également un local destiné au Point jeunes.

Afin de réaliser cet investissement, il est nécessaire de réaliser une consultation pour retenir un maître d'œuvre.

L'enveloppe retenue pour la réalisation du projet est estimée à 1 121 000€ HT.

La consultation sera réalisée selon un marché à procédure adaptée concernant les prestations de services inférieures à 214 000€ HT dont la publicité est formalisée.

Le Conseil oui l'exposé de son Président et, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité

* **D'AUTORISER** le Maire à lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau bâtiment pour le stade municipal.

* **D'AUTORISER** le Maire à signer le marché ainsi que toutes les pièces afférentes à cette consultation.

Ainsi fait et délibéré à BAHO, les jour, mois et an que dessus.

La végétalisation citoyenne ou contrat gagnant/gagnant a pour but d'encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants.

Il vise à favoriser la nature et la biodiversité en ville, à participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie, à stimuler la dynamique de transition et à créer du lien social en favorisant les échanges avec les autres, notamment ses voisins.

Il s'agit d'une démarche sur le long terme.

Le contrat gagnant /gagnant ou permis de végétaliser est gratuit et permet aux demandeurs citoyens d'obtenir de la part de la commune des potelets (poteaux anti-stationnement), jardinières mobiles, bacs potagers, arbustes/fleurs... et éventuellement des conseils de la part des services communaux.

Les citoyens signataires de la charte s'engagent à nettoyer, entretenir, arroser, désherber les bacs à fleurs... situés devant leur domicile.

Charte communale engageant la commune et le citoyen.

La végétalisation de BAHO : une démarche citoyenne et participative !

La végétalisation du domaine public est une des nombreuses missions de service public mises en œuvre par la commune de BAHO. C'est ainsi que, toute l'année, les services communaux sont mobilisés pour créer et entretenir des espaces verts conviviaux et accessibles à tous. Ceci étant, rendre notre village plus conviviale et plus vert est une préoccupation qui concerne également tous les citoyens individuellement.

La municipalité souhaite encourager le développement de la végétalisation du domaine public en s'appuyant sur une démarche participative et une forte implication des habitants, et commerçants.

Cette charte de végétalisation ou contrat gagnant/gagnant vise ainsi à :

- soutenir les initiatives citoyennes de végétalisation,
- favoriser la nature et la biodiversité en ville,
- participer à l'embellissement et à l'amélioration de notre cadre de vie,
- créer du lien social, favoriser les échanges avec les autres, notamment ses voisins

Un «contrat gagnant/gagnant » sera accordé par la commune à toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation : arbres notamment fruitiers ou pas, jardinières, potelets....

Toute personne qui s'engage à assurer la réalisation et l'entretien sur l'espace public d'un dispositif de végétalisation doit solliciter une autorisation d'occupation du domaine public pour ce projet.

Les candidatures seront soumises à l'approbation de la commission cadre de vie/environnement.

Le signataire de la présente charte pourra, s'il le souhaite, disposer de conseils sur les pratiques respectueuses de l'environnement et des éco-aménagements adaptés à la commune (notamment emploi de produits phyto).

Le signataire de la présente charte s'engage également à intégrer harmonieusement son dispositif de végétalisation dans le milieu choisi, ainsi qu'à soigner son esthétique.

L'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux seront strictement interdits. Seul l'engrais organique est autorisé (compost ménager ou terreau par exemple).

Les végétaux

Le signataire de la présente charte s'engage à choisir des végétaux parmi la liste fournie par la mairie. (Exp. : Pépinière du Conseil Départemental).

Le citoyen signataire, pourra planter des arbres fruitiers ou toutes autres espèces ne figurant pas dans la liste suscitée par contre aucune contrepartie financière ne sera versée.

Le signataire de la présente charte s'engage à assurer :

- L'entretien de son projet (soins des végétaux et renouvellement si nécessaire). Cet entretien veillera notamment à limiter l'emprise des végétaux sur le trottoir afin de ne pas gêner le passage et à arroser la végétation autant que nécessaire.
 - La propreté de l'ensemble de la surface mise à disposition (élimination régulière des déchets d'entretien ou abandonnés par des tiers) comme des trottoirs (ramassage des feuilles et déchets issus des plantations).
- Toute opération d'abattage et d'élagage d'arbres ne peut être effectuée que par les services de la ville.

Il ne devra résulter de l'activité aucune gêne pour la circulation ni pour l'accès aux propriétés riveraines.

Communication et bilan

Le signataire transmettra aux services de la commune des photos de ses installations dès qu'il le souhaitera afin de pouvoir valoriser ses initiatives et promouvoir la démarche.

La commune se réserve le droit, à tout moment, de venir constater l'état du dispositif de végétalisation et de vérifier son bon entretien tel que prévu dans la présente charte. En cas de défaut d'entretien ou de non-respect de ces règles, la municipalité rappellera par écrit au demandeur ses obligations et pourra mettre fin au contrat gagnant/gagnant.

**Formulaire Candidature et demande de renseignements
Contrat Gagnant/Gagnant «VÉGÉTALISER SON QUARTIER».**

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Tél :

Courriel :

Emplacement (indiquer implantation) :
.....

Description : potelets - jardinières - bac à fleurs - arbres....
.....
.....

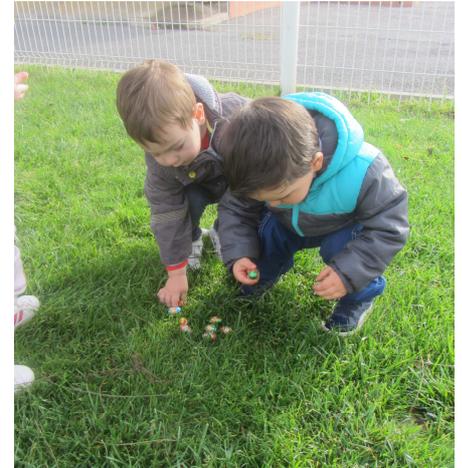
Autres informations utiles :
.....

Date :

Pour tous renseignements, Mairie de BAHO 04 68 92 20 61



Le mardi 2 mars, à la salle Evora, les enfants de l'Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) ont participé au carnaval dans la joie et la bonne humeur. Grâce à l'implication des parents, chacun d'eux étaient déguisés. Les enfants étaient tous très fiers de leur costume.



Cette année encore, Madame La Cloche est passée au dessus de l'EAJE « Au Petit Monde ». Elle a été très généreuse avec les enfants.

Ils ont pu aller à la chasse aux œufs dans le jardin et faire une belle récolte de chocolats. Après cette chasse, les enfants ont pu en déguster quelques uns. Ils se sont régales !

Ensemble pour un nouveau Baho

Chers Bahothencs,

La triste situation sanitaire demeure et ne nous permet pas de pouvoir vous retrouver.

Cette situation n'empêche pas les élus de la liste « Ensemble pour un nouveau Baho » de travailler toujours avec enthousiasme et dynamisme pour la commune et ses habitants.

Ainsi depuis le conseil municipal du 13 janvier dernier, deux conseils ont eu lieu les 03 et 17 mars dernier.

Ont été évoqués quelques points importants :

- Acquisition d'un terrain situé à côté de la résidence Janicot au prix de 90 000 euros dans le but de créer des emplacements de stationnement. Si le coût du projet final n'est pas exorbitant, des questions quant à la pertinence de l'emplacement se posent.
- Avis sur le programme local de l'habitat 2020-2025 rédigé par Perpignan Méditerranée : Le développement urbain ainsi que le développement de logements sociaux ont été évoqués. En effet d'ici 2025 la commune de BAHO aura peut-être atteint les 3500 habitants et sera donc soumise aux dispositions de la loi SRU imposant notamment un pourcentage de logement sociaux. Une discussion a été engagée sur le choix du bailleur social afin de savoir notamment si allait être pris en compte le sérieux du bailleur social dans la gestion de ses immeubles et de ses locataires.
- La nouvelle dénomination de la voie dite « route nationale » a été votée, il avait initialement été décidé que chacun pourrait proposer un nom et que le nom remportant l'unanimité serait choisi. Or la liste majoritaire s'était concertée en amont et sans les 4 élus de notre liste afin de choisir une nouvelle dénomination. Nous avons pour notre part proposé avenue ARRIBAR I MOLDRE. 5 voix ont été retenues pour notre proposition, c'est donc l'avenue des Pyrénées qui a été retenue.
- Vote du budget 2021, approbations des comptes 2020 et vote du taux d'imposition et de la taxe foncière : La commune semble gérer de manière prudente le budget et ne se retrouve pas déficitaire. Les impôts n'augmenteront pas. Voilà un point qui fait l'unanimité pour l'ensemble du conseil.

Soyez certains que nous restons engagés et déterminés à œuvrer pour vous et notre belle commune.

Nous espérons vivement que d'ici la fin de l'année la situation nous permettra de pouvoir nous réunir et échanger avec vous. **Prenez soin de vous.**

10 et 11 Avril Centre de vaccination BAHO

L'organisation portée par la Mairie, l'ARS Occitanie et la mobilisation des praticiens de la Maison de Santé «Les Castells» à BAHO a permis de vacciner les 10 et 11 avril près de 388 résidents de la commune ainsi qu'une trentaine de patients qui ne pouvaient se rendre au Centre de vaccination. C'est avec le sourire et avec satisfaction que les rendez-vous se sont enchaînés les uns après les autres. Il faut dire que c'était une réelle attente des habitants de la commune. Rendez-vous pris pour la 2^{ème} injection les 8 et 9 mai.

Un grand merci à l'ensemble du personnel soignant, aux bénévoles ainsi qu'au personnel communal sans oublier les élus de la commune à l'initiative de cette démarche. En fin de matinée les parlementaires ainsi que notre conseiller départemental, Robert VILA sont venus rendre visite et constater la bonne organisation.



Zone de déplacement des 10 km

Depuis le 3 avril 2021, sur l'ensemble du territoire métropolitain, les **déplacements** liés à l'activité physique individuelle, à la promenade ou aux besoins des animaux de compagnie sont autorisés dans un rayon maximal de **dix kilomètres** autour de votre domicile, sans limitation de durée avant le couvre-feu.

Retrouvez toutes les informations sur :

<https://www.gouvernement.fr/calculez-le-rayon-de-10-km-autour-de-votre-domicile>



Stationnement zone bleue

Prochainement stationnement en zone bleue Place de la Fontaine



Un stationnement en zone bleue est un espace de voirie proposé aux conducteurs qui cherchent à laisser leur véhicule pour une durée déterminée.

Se garer en centre-ville peut vite devenir un calvaire ! Devant la croissance toujours constante du nombre de véhicules, les places de stationnement se font de plus en plus rares. Afin de remédier aux problèmes et faciliter l'accès à nos commerçants, la municipalité va instaurer quatre places de stationnements à zone bleue au niveau de la Place de la Fontaine devant «l'Épicerie du Coin».

L'automobiliste s'engage en utilisant le stationnement en zone bleue à respecter le temps limité, qui sera de trente minutes. La municipalité vient d'acquérir des disques qui seront distribués gratuitement chez les commerçants de la commune.

Téléphonie la 5G à Baho

Depuis le 7 avril notre commune fait partie des 6 communes du département dont Perpignan à pouvoir bénéficier de la **5G** et intègre le pool des 236 communes françaises déjà équipées dont 47 en Occitanie.

Pour pouvoir utiliser la 5G il faut prendre un abonnement 5G et être équipé d'un téléphone récent (moins de 2ans). Les utilisateurs pourront avoir un débit 3 fois plus rapide que la 4G.



NAATANGUE

Enfance et Partage au Sénégal

NAATANGUÉ ENFANCE ET PARTAGE SÉNÉGAL est une association à but non lucratif, régie par la loi de 1901, à vocation humanitaire éducative et culturelle qui a pour but d'apporter son soutien aux enfants de la rue (talibés), âgés de 6 à 14 ans, de la commune de SÉBIKOTANE au SÉNÉGAL.

Nous sommes partis, en février à Sébikotane, rejoindre les membres du conseil de gestion du centre de notre association **Naatangué Enfance et partage Sénégal**.



Staff de Naatangué Enfance et Partage

Nous avons fait appel à la générosité de la population de Baho, fin janvier 2021, afin de récolter des vêtements pour les enfants. Grâce à vos dons, nous avons pu recueillir plus de 100kg d'habits !

Les différents dons, les ventes d'objets de création, ou les tombolas mise en place par **NAATANGUÉ ENFANCE ET PARTAGE** ont permis de récolter des fonds afin de développer notre projet de soutien aux enfants.



Ainsi, nous avons créé un stock de vêtements afin d'habiller les plus démunis d'entre eux, qui fréquentent quotidiennement notre centre.

Nous avons également pu pérenniser la distribution de petits déjeuners. Ainsi, à ce jour, c'est plus de 70 repas qui sont préparés par nos bénévoles et distribués aux enfants. Ces derniers se voient proposer un verre de lait, accompagné de féculents (pain et pâtes), de fruits et légumes (petits pois, haricots...).

Autant d'attention pour un sourire.

Les membres de l'association profitent de ce temps de partage pour échanger avec les enfants et évaluer leurs besoins et leur état de santé.

Dans le cas où un problème est détecté (fièvre, blessure ...), grâce à un partenariat passé entre l'association et un infirmier bénévole, une consultation médicale est assurée auprès des enfants au sein du centre.

Merci d'avoir répondu à notre appel. Votre générosité a dépassé toutes nos attentes.

Toutefois, afin que ces activités se pérennisent et se développent, nous avons encore besoin de vous.

Actuellement deux matinées de distribution sont organisées, nous aimerions passer à trois ; nous projetons également d'agrandir le centre afin d'accueillir plus d'enfants et de mettre à leur disposition des douches, une cuisine et une salle d'étude, pour les plus grands.

Si vous aussi vous souhaitez venir en aide à ces enfants, et participer, en faisant un don, vous pouvez nous contacter aux coordonnées suivantes :

Mail : naatanguéenfanceetpartage@gmail.com

Tél : 06 85 15 48 15



Vous pouvez également suivre l'actualité du centre Naatangué Enfance et Partage sur la page Facebook : Naatangué Enfance et Partage Sénégal

Présidente Catherine PORTAS

Le Vélo Club Baho solidaire envers les étudiants en difficulté alimentaire.



L'appel auprès des membres du vélo club n'est pas resté vain. Il a été récolté la somme de 260 euros, dont le chèque a été remis par le Président Lambert MERINO à François en présence des membres du CODEP et les membres du bureau.

Précision sur le fait que l'argent récolté servira à des achats de première nécessité essentiellement alimentaires.

Un grand Merci à tous.

Bao Cultural

Benvolguts companyes i companys

En Joan Clua relacionat amb moltes associacions de Catalunya Nord, ens va deixar el Març del 2020.

Durant els seus mesos malaltia es va dedicar a l'escriptura de la novel·la " Els Trigenims". El seu desig era de publicar-la per deixar rastre de la seva imaginació fructífera i per transmetre girs i expressions dialectals d'aquesta llengua Catalana que tant estimava.

Alguns amics van ser informats i van tenir a les mans el manuscrit gairebé acabat que seguit treballant per amb un final corresponent al relat i a l'espirit d'en Joan.

Avui aquests amics us

sol·liciten com a entitat propera a la personalitat d'en Joan per col·laborar en l'edició d'aquesta novel·la, és el cas de " Bao Cultural " .

La novel·la relata les aventures de tres amics nascuts a Barcelona de la post-guerra seguint les vides respectives, els seus embolics familiars i socials a Barcelona, Cerdanya, Paris i Bretanya .

El tiratge de 500 exemplars, el llibre de 200 pàgines amb coberta de color.

La presentació és prevista per Sant Joan (finals de Juny).

El preu de venda al públic serà de 13€

El preu de Suscripció i reservació a prop de " Bao Cultural " és de 10€.

Si vos apunteu a la Suscripció i reservació us demanem de retornar el xec a l'ordre de " Bao Cultural ".

Associació Bao Cultural 30 Carrer de la Cotiba 66540 BAO



Aire Nou de Bao una entitat al servei de la llengua catalana



Aire Nou de Bao ha passat un any sense fer res o ben poca cosa Correfoc als Banys d'Arles, participació dels Sorollosos i dels Sacs de gemecs al pont del Riu Major a Custoja...

Aquesta maleïda malaltia, malament ens haurà deixat !

La sorpresa serà la represa. A veure com passarà. Si ja sabem que ens caldrà tornar a reaprendre les coses, el dubte serà : amb qui ? Totes les associacions són concernides i tocades.

Malgrat tot, els objectius de l'Associació Aire Nou de Bao seran els mateixos. Defensar i promoure la llengua i la cultura catalanes.

De totes les activitats que proposa l'Associació caldrà afegir : El retorn a la vida normal. Mentrestant, recordem amb fotos les activitats per pas les descuidar i donar ganes a la gent de participar quan serà el moment.

airenou@airenou.cat
www.airenou.cat



Dans ce bulletin nous continuons nos dossiers Ateliers, ce mois-ci : l'Atelier Dentelle



La dentelle est un métier d'art, très ancien. Lorsque l'on dit dentelle on imagine une broderie ajourée à trous plus ou moins gros. La dentelle est aussi confondue avec la guipure. La guipure (qui veut dire tortiller) est une broderie sans support avec motifs espacés et liés entre eux, traditionnellement en coton et antérieurement en soie (cette dernière technique demande un support toujours humide pour que ne cassent les fils) La guipure désigne la dentelle antérieure au 18ème siècle ; elle est plus lourde et servait aux robes de mariés ou d'apparat.

La DENTELLE aurait vu le jour au 16ème siècle dans la région de Venise. On l'appelait alors passementerie.

Le mot Dentelle (petites mains) apparaît pour la première fois dans l'inventaire de la dot de la sœur de François 1^{er}. Initialement la dentelle est l'apanage des hommes puis des femmes au 18ème. Elle devient l'exclusivité des vêtements féminins au 19ème par Napoléon 1^{er}.

Il existe plusieurs techniques de dentelle : A l'aiguille (pour les coiffes), à la main (pour le macramé), au crochet (à la laine), avec navette, aux fuseaux (à la main ou mixte avec

ruban) et aussi, mécanique (industrielle), tricotée ou nouée.

Il existe de nombreux styles de dentelle en fonction des régions : dentelle de Venise, du Puy en Velay, d'Alençon, Bayeux, Chantilly (en soie), Valenciennes (pour la Haute Couture), etc. (plus de vingt styles en France sans compter les autres pays).

Les différentes sortes de dentelle sont :

La Blonde au fuseau : 18ème (lin et soie), la Chantilly, le Cluny (dessin géométrique exclusif), la Chimique : 19ème (à la soude caustique), la guipure (antérieur au 18ème) et la mécanique apparue en 1809 réalisée avec bobines et chariot en Angleterre, développée en France à Calais puis à Caudry.

En 1830 M. LEAVERS allie la technique jacquard au procédé heathcoat pour arriver à un métier à dentelle permettant de réaliser avec grande liberté toutes sortes de motifs. C'est actuellement l'industrie du tissu qui est le premier acheteur de dentelle pour aboutir à un produit fini (maison de Haute Couture).

A Caudry en 1974 quatre dentelliers, héritiers d'un savoir-faire centenaire, s'associent en complémentarité : LEDIEU-BEAUVILAIN (dentelle 12 points), MACHU (variétés colorées), BELOT (dentelle de Chantilly), BEAUVILAIN (diversités exceptionnelles de motifs).

La dentelle au fuseau est une technique manuelle et traditionnelle. Elle consiste à tisser de pièces délicates à partir de fils de lin ou de coton enroulés à l'inverse sur les fuseaux. On tisse à partir d'un modèle sur carton.

On peut utiliser à minima deux paires de fuseaux. Un travail peut nécessiter plusieurs centaines de fuseaux (connu jusqu'à 600).

Les bobines de coton ou lin sont enroulées à l'inverse sur les fuseaux fabriqués à partir de bois de houx, cerisier, acajou, ivoire, os ou écaïlle de tortue. La poignée est en forme de quille.

A partir d'un carton ou parchemin on fixe des épingles pour délimiter le motif par perforation à l'aide d'un piquoir, puis on prépare les fuseaux de différentes couleurs s'il y a lieu.

On fait tourner les fuseaux afin qu'ils ne vrillent pas et permettent le croisement des fils en créant un motif fin. Une fois fini on coupe le fils de trace et on retire le parchemin.

Le point est réalisé peut-être pour la technique Craponne, Duchesse, Porso ou Torchon ; et le point d'esprit pour le fini. Pour la dentelle au mètre les fuseaux tournent sur un rouleau. Pour la dentelle en motif on s'appuie sur un carré ou coussin pour travailler : **méthode des Adhérentes de l'Atelier de BAHO.**

Nicole PUIGBO est la professeure de cet atelier.

Nicole choriste à CHANTE BAHO ayant commenté le travail de dentelle a séduit quelques adhérentes de BAHO RETRO et ainsi est né l'atelier.

Il y a plus de 25 ans que Nicole crée des tableaux en dentelle.

Initialement en balade à Ile sur Têt, elle visite une présentation de travaux de dentelle par un groupe de Saint Cyprien Cette démonstration l'ayant séduite elle adhère à ce club où elle devient rapidement experte en motifs. Nicole étant très douée naturellement pour plusieurs réalisations manuelles (tapisserie d'ameublement, etc.), elle devient très rapidement experte en création de motifs dentelliers. Pour se perfectionner elle a participé à plusieurs 'troubades' de dentellières qui par le contact lui ont dispensé des conseils de maturité. C'est à la retraite qu'elle a proposé de partager sa passion et son savoir en animant consciencieusement et agréablement l'atelier. Désireuse de continuer son savoir elle est inscrite à une revue de catalogue sud qui lui permet d'être informée sur toutes les dates des troubades. Elle y participe donc avec l'ensemble de l'atelier, ainsi qu'à toutes les expositions qui se tiennent dans les P.O.

L'Atelier de BAHO travaille avec la technique au Fuseau avec fil de lin ou de coton.



Fuseaux



l'Atelier Dentelle (suite)

Nicole PUIGBO est la professeure de cet atelier.

Nicole choriste à CHANTE BAHO ayant commenté le travail de dentelle a séduit quelques adhérentes de BAHO RETRO et ainsi est né l'atelier.

Il y a plus de 25 ans que Nicole crée des tableaux en dentelle.

Initialement en balade à Ille sur Têt, elle visite une présentation de travaux de dentelle par un groupe de Saint Cyprien. Cette démonstration l'ayant séduite elle adhère à ce club où elle devient rapidement experte en motifs. Nicole étant très douée naturellement pour plusieurs réalisations manuelles (tapisserie d'ameublement, etc.), elle devient très rapidement experte en création de motifs dentelliers. Pour se perfectionner elle a participé à plusieurs 'troubades' de dentellières qui par le contact lui ont dispensée des conseils de maturité. C'est à la retraite qu'elle a proposé de partager sa passion et son savoir en animant consciencieusement et agréablement l'atelier. Désireuse de continuer son savoir elle est inscrite à une revue de catalogne sud qui lui permet d'être informée sur toutes les dates des troubades. Elle y participe donc avec l'ensemble de l'atelier, ainsi qu'à toutes les expositions qui se tiennent dans les P.O.



Nicole PUIGBO



Liliane ARFEUILLE



Nicole PUIGBO



Liliane ARFEUILLE



Nicole PUIGBO

Les travaux présentés sont les siens ainsi que ceux de Liliane ARFEUILLE

Baho Pézilla F.C.

La vie l'association suit son petit bonhomme de chemin en respectant toutes les contraintes liées à cette crise sanitaire. Les entraînements pour l'école de foot se poursuivent, et malgré une légère baisse d'effectifs, tout ce petit monde se retrouve les mercredis au Stade Michel BARDES dans une bonne ambiance. Il reste peu d'espoir de participer à des plateaux ou des tournois d'ici la fin de saison, mais sait-on jamais.

NB : Les entraînements sont ouverts aux enfants désirant découvrir la pratique du football.

Pour les seniors, la saison est terminée. Dommage car les deux équipes étaient dans le groupe de tête de leur championnat respectif et encore qualifiées en Coupe du Roussillon (1/8ème de finale) et Challenge Bazataqui (1/4 de finale). Un point sera fait dans les prochaines semaines pour connaître les intentions de chacun.

En partenariat avec le District de football des P.O., le club accueillera un stage de football sous la responsabilité de la Fondation du RÉAL MADRID. Il aura lieu la 3ème semaine d'Août (du 16 au 20) à PÉZILLA-LA-RIVIÈRE. Quel immense bonheur d'avoir été sollicité par un club si prestigieux. Preuve d'une certaine reconnaissance du travail effectué. Nous mettrons, évidemment, tout en œuvre pour être à la hauteur de cet événement. Tous les renseignements et inscriptions sont disponibles sur le site du District.

La création d'une équipe U15 (nés en 2007 et 2008) et jusqu'à 2006 pour les filles, est envisagée pour la saison 2021/2022, ainsi que la création d'une équipe « Seniors Féminines » (éducateur/trice souhaité(e)). Renseignements tous les mercredis après-midi au Stade de BAHO ou en appelant les numéros indiqués en fin d'article.

Le club est toujours à la recherche de personnes désirant donner un peu de leur temps à faire vivre l'association (éducateurs, accompagnants, buvette, sponsoring, communication, etc.). La connaissance du football en général n'est pas indispensable. Alors, on vous attend.

Renseignements au 06.82.34.90.43 ou 06.33.66.66.14

A bientôt avec nous,





BAHO TENNIS CLUB

Le sport bat son plein au tennis club de Baho !

Un stage de tennis bilingue anglais-français

est organisé la première semaine des vacances d'avril.

Ce stage est ouvert aux adhérents et non adhérents du tennis club.

Apprendre l'anglais tout en jouant et en s'amusant !

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant au **06 14 83 67 45**.

Tu as entre 5 et 12 ans, alors vient t'amuser avec tes copines et copains !



VACANCES DE PÂQUES
Du lundi 19 au vendredi 23 avril 2021

10h30-12h00 enfants 5 à 7 ans - 40 € les 5 séances
14h-16h enfants 8 à 12 ans - 60 € les 5 séances

Jeux physiques - technique - tactique - cours d'anglais en jouant
Carnets et stylos offerts
Remise de diplômes et médailles

inscriptions avant le dimanche 12 avril
Venez avec la Coupe de vos copain !



Les beaux jours arrivent et l'envie de sport en plein air vous attire ?

Alors venez essayer le tennis lors des portes ouvertes le 8 mai de 14h à 18h00.

Vous découvrirez ce sport ludique avec notre moniteur.

Prêt de raquettes et balles adaptées pour tous les âges et niveaux...

PORTES OUVERTES TENNIS
8 mai 2021
De 14h à 18h
DE 0 À 99 ANS

Découvrez le tennis au club de Baho

- Parcours physique et ludique
- Initiation au tennis (balles et raquettes adaptées)
- Goûter offert à tous les participants
- Information du challenge d'été

PARTICIPATION GRATUITE
En cas de mauvais temps report le lendemain 9/5

Contact : 06.14.83.67.45
Mail : tennisbaho@yahoo.fr



«Tu combats la Covid, nous offrons ton initiation au tennis» !

5h de cours gratuites et prêt de raquettes.

Les premiers cours ont déjà commencés et une 2ème session aura lieu au mois de mai.

Il est encore temps de s'inscrire au **06 14 83 67 45**

TU COMBATS LA COVID
NOUS T'OFFRONS TON INITIATION AU
TENNIS

5H
DE COURS COLLECTIFS
OFFERTES
DANS LE CLUB
DE TA COMMUNE

**VALABLE POUR
L'ENSEMBLE DU CORPS MEDICAL**

COMITE DE TENNIS DES PYRENEES ORIENTALES

